

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Mardi 27 Novembre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 21 Novembre, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, Mme GUIDICELLI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

M. PARODIN, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, Mme SUSINI Claire, Mme FIESCHI DI GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, FERRARA, LAUDATO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RISTERUCCI	à	M. Le MAIRE
Mme PIMENOFF	à	Mme POLI
Mme PERES	à	Mme LUCIANI
M. TOMI	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA

**Etaient absents :**

Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointe au Maire, Mme DEBROAS, MM. AMIDEI, BERNARDI, Mme PASTINI, MM. D'ORAZIO, RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	30
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. CASASOPRANA est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mardi 27 Novembre 2012

Délibération N°2012 / 268

**Transformation d'emplois budgétaires à temps complet afin de permettre l'avancement de grade et les promotions internes des agents communaux suite aux avis de la Commission Administrative Paritaire.**

**Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Afin de permettre l'avancement de grade et la promotion interne conformément aux avis de la Commission Administrative et Paritaire qui se réunira le 12 décembre 2012, il est nécessaire de procéder à la modification de 9 emplois budgétaires à temps complet suivants :

**CATEGORIE A : 1 poste**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
1 poste d'Ingénieur Principal	1 poste d'Attaché Territorial

**CATEGORIE B : 4 postes**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
3 postes d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	3 postes de Rédacteur Territorial
1 poste d'ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste de Rédacteur Territorial

**CATEGORIE C : 4 postes**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
4 postes d'Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Cl	4 postes d'Agent de Maîtrise

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de modifier 9 emplois budgétaires à temps complet afin de permettre l'avancement de grade et les promotions internes des agents communaux.

**CONSIDÉRANT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2012, chapitre 012,

**IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL**

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet comme suit :

**CATEGORIE A : 1 poste**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
1 poste d'Ingénieur Principal	1 poste d'Attaché Territorial

**CATEGORIE B : 4 postes**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
3 postes d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	3 postes de Rédacteur Territorial
1 poste d'ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste de Rédacteur Territorial

**CATEGORIE C : 4 postes**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
--------------------------	-----------

4 postes d'Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Cl	4 postes d'Agent de Maîtrise
--	------------------------------

### LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

Afin de permettre l'avancement de grade et la promotion interne suite aux avis de la Commission Administrative et Paritaire du 12 décembre 2012, il est nécessaire de procéder à la modification de 9 emplois budgétaires à temps complets suivants :

#### . CATEGORIE A : 1 poste

Transformation de	en
1 poste d'Ingénieur Principal	1 poste d'Attaché Territorial

#### CATEGORIE B : 4 postes

Transformation de	en
3 postes d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	3 postes de Rédacteur Territorial
1 poste d'ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste de Rédacteur Territorial

#### CATEGORIE C : 4 postes

Transformation de	en
4 postes d'Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Cl	4 postes d'Agent de Maîtrise

### LE CONSEIL MUNICIPAL

**Où l'exposé de Monsieur Charles CERVETTI, Adjoint Délégué,  
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droits et libertés des Communes,  
Vu la loi 83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n° 83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements les Régions et l'Etat,  
Vu la loi 84.53 Modifiée du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,  
Vu la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux Collectivités Locales,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de transformer 3 emplois budgétaires à temps complets en 4 emplois à temps non complets et 1 emploi à temps non complet en 1 emploi à temps non complet, afin de permettre le rééquilibrage du tableau des effectifs.

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville, pour l'exercice 2012, chapitre 012,

Considérant qu'il revient au Conseil Municipal d'autoriser la transformation et la création d'emplois budgétaires,

Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 26 novembre 2012.

**AUTORISE Monsieur le Maire  
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

à modifier le tableau des emplois budgétaires à temps complet comme suit :

**CATEGORIE A : 1 poste**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
1 poste d'Ingénieur Principal	1 poste d'Attaché Territorial

**CATEGORIE B : 4 postes**

<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
3 postes d'adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	3 postes de Rédacteur Territorial
1 poste d'ATSEM 1 <sup>ère</sup> classe	1 poste de Rédacteur Territorial

**CATEGORIE C : 4 postes**

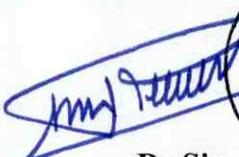
<b>Transformation de</b>	<b>en</b>
4 postes d'Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> Cl	4 postes d'Agent de Maîtrise

**DIT**

Que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Ville, Exercice 2012, chapitre 012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Ville et d'un affichage en Mairie.

.....  
**FAIT ET DELIBÉRÉ À AJACCIO, les jours, mois et an que dessus  
(suivent les signatures).**

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
  
  
**Dr Simon RENUCCI**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20121127-2012\_268-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/12/2012